



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

Assemblée générale annuelle du CVT du mardi 7 mars 2023 à 19 h 30

Procès-Verbal

Notes et rédaction : L. Busslinger

1) Liste de présence :

Présents : 29

Excusés : 5

2) Approbation du PV de l'AG du 08.03.2022 :

Le procès-verbal est approuvé sans opposition, avec trois abstentions.

3) Rapports :

a) du Président. Daniel Meyer constate que si l'année écoulée a enfin et heureusement vu se tourner la page du Covid, la situation économique s'est compliquée. Le coût de l'électricité a augmenté, comme celui de nos emprunts. Les comptes et le budget (voir pt 4) s'en ressentent. L'entretien du Centre demande aussi une attention soutenue. En 2022 les arrosages des courts 9,13 et 14 ont été notamment été refaits, les vestiaires rafraîchis, l'équipement informatique amélioré, du mobilier (hall d'entrée) racheté. Le nettoyage a été externalisé. Grâce à une recherche constante, de nouveaux sponsors bâches ont été trouvés. La situation des professeurs de tennis a été améliorée. Sur le plan sportif (voir pt 3b) un tournoi international junior (Swiss Bowl) a été organisé pour la première fois. Il sera reconduit mais son équilibre financier reste à trouver. L'année qui s'ouvre verra la poursuite des entretiens en fonction des disponibilités financières. Une indexation de 2% (en 2023) a par ailleurs été accordé au staff que Daniel Meyer remercie dans son ensemble, comme il remercie les restaurateurs du LOB et tout le Comité qui se réunit mensuellement.

b) des commissions techniques et juniors. Directrice sportive Christine Suard note de nombreux bons résultats et cite les vainqueurs et finalistes. Swisstennis fait régulièrement appel aux juniors du club pour représenter la Suisse romande lors de compétitions nationales. Le 1^{er} Swiss Bowl a réuni plus de cent joueurs de 34 pays dont 8 juniors du club. Deux d'entre eux ont remporté leur catégorie, l'un gagnant aussi deux médailles d'or (simple et double) aux Jeux internationaux des écoliers. S'agissant des interclubs, l'équipe dames-actives a été promue en LNC.

Mis en discussion, les deux rapports sont adoptés sans intervention.

4) Rapport du caissier et de l'organe de révision, cotisations :

Marc-Olivier Savary présente le bilan et les comptes. Le total des actifs immobilisés atteint 7,955 mio (8'068 en 2021). Au compte de résultat, le chiffre d'affaires du CVT a franchi 1,3 mio. Les amortissements ont été de 115'000 chf et les intérêts bancaires de 137'000 chf. Mis à l'arrêt par le Covid, le club a touché en 2022 108'000 chf de dédommagements de SwissOlympic. Au budget 2023 on attend encore 72'000 chf au même titre. La hausse des



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

cotisations (voir plus loin) doit rapporter environ 20'000 chf. Les six membres du personnel fixe passeront à 5 en 2023 (externalisation du nettoyage) soit de 3,1 à 2,8 ETP.

Comptes de résultats

CHF '000	Effectif 2021	Budget 2022	Effectif 2022	Var.	Budget 2023
Produits	1 245	1 260	1 314	54	1 379
Charges de personnel	-358	-380	-393	-13	-401
Charges d'exploitation	-573	-600	-751	-151	-770
EBITDA	314	280	170	-110	208
Amortissements	-115	-110	-115	-5	-115
Charges financières	-162	-150	-137	13	-150
Charges extraordinaires (COVID)	-43	0	0	0	0
Produits extraordinaires (COVID)	42	0	108	108	72
Impôts et taxes	-20	-15	-18	-3	-20
Résultat de l'exercice	16	5	8	3	-5

Cotisations : Tous les membres ont reçu avec la convocation à l'AG des explications sur les hausses proposées. Elles sont les suivantes : Membres actifs +40.- (de 410 à 450 chf) ; Couples +60.- (640 à 700) ; Juniors +20 (190 à 210) Écoliers +20.- (130 à 150) ; Étudiants +30.- (260 à 290) ; Membres en congé : Adultes, Étudiants/Apprentis +10.- (90 à 100) ; couples +20.- (180 à 200) ; juniors +10.- (60 à 70). Les cotisations n'avaient pas changé depuis 11 ans.

Rapport de l'organe de révision : BfB Fidam révision SA atteste de son contrôle, réalisé selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Conclusion : « Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. »

Comptes, budget, révision et cotisations sont mis en discussion et au vote. Marc-Olivier Savary confirme à un membre que le CVT n'a pas de fonds de rénovation et gère les améliorations des installations sur le budget annuel.

Les comptes, le budget le rapport de l'organe de révision et l'adaptation des cotisations sont adoptés à l'unanimité.

5) Nomination du Comité :

Tous les membres, Daniel Meyer, Laurent Busslinger, Marc-Olivier Savary, Stéphane Keck, Frédéric Chabod et Fabian Noverraz se représentent. **Ils sont réélus à l'unanimité.**

6) Nomination du Président :

Daniel Meyer, qui fait preuve d'autant d'engagement que d'entregent dans cette fonction exigeante qu'il occupe depuis 2016 est représenté. **Il est réélu par acclamations.**



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

7) Nomination de l'organe de révision :

La fiduciaire BfB Fidam révision SA est reconduite dans cette fonction pour un an.

8) Programme 2023 : Christine Suard le présente en détail. Il sera sur le site et des exemplaires sont à disposition des membres. Le Tournoi international Swiss Bowl sera reconduit du 2 au 8 août, et des bénévoles seront les bienvenus pour participer à la supervision des matchs.

9) Propositions individuelles :

Aucune proposition individuelle n'a été transmise au Comité.

10) Propositions du Comité :

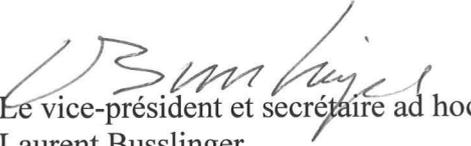
Le comité n'a pas de proposition à présenter.

11) Divers :

Pas de divers.

La séance est levée à 20 h 30.


Le Président
Daniel Meyer


Le vice-président et secrétaire ad hoc
Laurent Busslinger